בס"ד

Yamcheltorah

Pour la Réfoua Chéléma de David ben Messaouda, Rav Moshé ben Raziel, Chimone ben Messaouda

Pour l'élévation de l'âme de Yitshak Ben Chimone, Yéhouda Ben David, Chimone Ben Yitshak, Aaron Ben Chimone, 'Haïm ben David, David Ben yaakov, Yéhia ben Yaakov, Messaouda bat Guemra, et 'Hanna Bath Esther

Pour le zivoug de Sarah bat Avraham , Azriel ben Sarah et David ben Julie, Jenny Bat Étoile

Résumé de la Paracha

La paracha de Haazinou est le chant final que Moshé entonne avant sa mort. Il s'agit à nouveau de mettre en garde les bné-Israël contre la faute et ses conséquences. Ainsi Moshé prend à témoin le ciel et la terre et énonce au peuple ce qui leur en coûterait de se frotter à la colère d'Hachem. Après cela, Moshé rappelle de nouveau le détail le plus important, celui du repentir, capable de faire revenir Hakadoch Baroukh Hou vers son peuple, quelque soit la faute qu'il ait commise. C'est après cela, qu'Hachem s'adresse à Moshé et lui demande de se rendre sur la montagne de Névo, qui se trouve dans le pays de Moav, afin de pouvoir contempler la terre d'Israël, dans laquelle il n'entrera malheureusement pas. C'est sur cette montagne que Moshé poussera son dernier soupir avant de rejoindre le Maître du monde.

Versets De la Paracha

Dans le chapitre 32 de Dévarim, la Torah dit :

וַיָּבֹא מֹשֶׁה, וַיְדַבֵּר אֶת-כָּל-דִּבְרֵי הַשִּׁירָה הַזֹּאת--בְּאָזְנֵי הָעָם: הוּא, וְהוֹשֵׁעַ בִּן-נוּן

Moshé vint faire entendre au peuple toutes les paroles de ce cantique, lui avec Hoché'a, fils de Noun.

Ce verset présente une anomalie car le successeur de Moshé y est présenté sous le nom de Hoché'a Bin Noun. Ce substantif avait pourtant disparu depuis la parachat Chéla'h lorsque justement Moshé, avait effectué le changement suivant[1] :

אֵלֶּה שְׁמוֹת הָאֲנָשִׁים, אֲשֶׁר-שָׁלַח מֹשֶׁה לָתוּר אֶת-הָאָרֶץ; וַיִּקְרָא מֹשֶׁה לְהוֹשֵׁעַ בִּן-נוּן, יְהוֹשֻׁעַ

Tels sont les noms des hommes que Moshé envoya explorer la contrée. Moshé avait nommé Hoché'a, fils de Noun: Yéhochou'a.

1 Bamidbar, chapitre 13, verset 16.

Rachi apporte le commentaire suivant à ce propos : « *Il a prié pour lui : Veuille "יה - Hachem" te sauver du complot des explorateurs !* » Cette transformation du nom de Yéhochou'a visait à fournir un soutien à l'élève de Moshé durant l'épreuve qu'allait être l'exploration du pays d'Israël. À partir de là, la Torah ne parle plus de l'élève autrement que par ce nom attribué par Moshé, il est donc surprenant de le voir ressurgir aux dernières lignes de la Torah.

Pour tenter d'appréhender les évènements il nous faut réfléchir sur cet ajout d'une lettre dans le nom de Yéhochou'a. En analysant la prière formulée par Moshé nous sommes surpris de voir que le nom divin employé soit « יה - *Hachem* » dont la prononciation littérale est « *ya* ». Il s'agit en faite d'une forme partielle du tétragramme « יהוה - *Hachem* » occultant les deux dernières lettres. Pourquoi Moshé s'adresse-t-il au Maître du monde en employant un nom incomplet ?

Un autre détail surprend celui de l'ajout lui-même. Moshé invoque le nom « יה - *ya* » et pourtant seule une des deux lettres, le « י - *youd* », est ajoutée dans le nom de son élève.

Le **'Hida**[2] étudie la suppression du « י - *youd* » dans notre passage en s'appuyant sur la Guémara[3] qui analyse le verset suivant[4] :

וַיַּעֲשׂוּ כָל-הַקָּהָל הַשָּׁבִים מִן-הַשְּׁבִי סֻכּוֹת, וַיֵּשְׁבוּ בַסֻּכּוֹת--כִּי
לֹא-עָשׂוּ מִימֵי **יֵשׁוּעַ** בִּן-נוּן כֵּן בְּנֵי יִשְׂרָאֵל, עַד הַיּוֹם הַהוּא;
וַתְּהִי שִׂמְחָה, גְּדוֹלָה מְאֹד

Toute la communauté de ceux qui étaient revenus de captivité établirent des Souccot et demeurèrent dans ces Souccot; aussi bien, depuis les jours de Yéhochou'a, fils de Noun, jusqu'à ce jour, les enfants d'Israël n'avaient pas agi de la sorte. La joie fut donc extrêmement grande.

La Guémara s'interroge naturellement sur les propos du texte insinuant que durant des siècles, les bné-Israël n'ont pas construit de Souccah, chose impossible à envisager. Une des réponses apportées est la suivante. Nos sages révèlent qu'à l'époque du retours en Israël en vu d'y construire le deuxième temple, Ezra a imploré le ciel pour parvenir à supprimer le mauvais penchant pour l'idolâtrie. À ce titre, le texte parle de construire une Souccah pour établir l'idée qu'après cela, les hébreux étaient protégés de l'idolâtrie à l'image de la Souccah où nous nous réfugions à l'ombre de la présence divine. En formulant cette idée, Né'hémia porte une accusation contre Yéhouchou'a car il exprime clairement « *depuis les jours de Yéhochou'a, fils de Noun, jusqu'à ce jour, les enfants d'Israël n'avaient pas agi de la sorte* ». En d'autres termes, Yéhochou'a aurait du faire ce qui a été fait par Ezra et détruire les forces de la 'Avoda Zara, mais il ne l'a pas fait, d'où la critique du verset. Il s'agit d'ailleurs de la raison pour laquelle, le nom de Yéhouchou'a est ici incomplet comme le montre le mot en gras, où la lettre « ה - *hé* » a été retirée.

Le **'Hida** applique le même raisonnement à notre passage. Le verset que nous analysons et dans lequel Yéhochou'a est appelé Hoché'a fait référence au chant que Moshé vient d'entonner au peuple. Ce dernier contient l'annonce de toutes les catastrophes à venir pour le peuple juif et dissimule la destruction du premier temple pour cause d'idolâtrie. C'est en ce sens que le maître y voit une accusation contre Yéhochou'a car en effet, s'il avait prié pour détruire l'idolâtrie en entrant en terre d'Israël, alors le chant prononcé par Moshé serait resté une menace jamais concrétisée. Pour marquer cette responsabilité, la Torah opère de la même manière qu'elle le fait dans Né'hémia et retire une lettre du nom du conquérant d'Israël qui se voit à nouveau appelé Hoché'a au lieu de Yéhochou'a.

Plusieurs problèmes sont à souligné sur cette explication. Commençons par les propos de la Guémara elle-même. La suite du texte disculpe Moshé de n'avoir pas prié pour la destruction du l'idolâtrie car il n'a pas pu bénéficier du mérite d'Israël tandis que Yéhochou'a a eu le droit d'y entrer lui offrant la possibilité d'agir. Cet argument ne semble pourtant pas probant car le **'Hida** enseigne[5] au nom du **Arizal**, que la grandeur de Moshé dépassait celle de la terre d'Israël. Il aurait du alors être en mesure d'annuler le mauvais

2 Péné David, Parachat Haazinou, paragraphe 8.
3 Traité 'Arakhine, page 32b.
4 Né'hémia, chapitre 8, verset 17.

5 Marit Ha'ayine, sur notre Guémara.

penchant de l'idolâtrie en toutes occasions, sans avoir besoin d'entrer en terre sainte. Par ailleurs, pourquoi la remarque ne porte-t-elle que sur Yéhouchou'a et non sur tous les sages qui l'ont suivi ? Qu'il s'agisse des autres prophètes, ou même des rois d'Israël, personne avant Ezra n'est intervenu contre l'idolâtrie. Pourquoi alors n'adresser la critique qu'à lui ?

Un autre point est à porter à notre attention, cette fois concernant directement les propos du **'Hida**. Le maître justifie l'absence du « י - *youd* » dans le nom de Yéhochou'a, par le fait qu'il n'ai pas prié une fois arrivé en Israël pour supprimer l'idolâtrie. Seulement en l'état, Yéhochou'a se trouve encore dans le désert, il n'a pas conquit le pays, il est encore l'élève s'apprêtant à succéder à Moshé. En d'autres termes, il ne peut encore rien lui être reproché puisqu'il n'a pas eu l'opportunité d'agir. Comment la Torah peut-elle l'accuser d'un crime qu'il n'a pas encore commis ?

Toujours dans cette suite d'idée, il s'avère que le choix des lettres retirées dans le nom de Yéhouchou'a soit difficile à justifier[6]. Que la lettre « י - *youd* » soit occultée dans notre passage paraisse normale puisqu'il s'agit d'un ajout opéré par Moshé. La lettre « ה - *hé* » supprimée par Né'hémia semble par contre moins compréhensible. Celle-ci fait partie intégrante du nom de Yéhochou'a, pourquoi la supprimer là où il était plus cohérent de réitérer le retrait du « י - *youd* » comme cela avait déjà été fait.

Pour comprendre un peu mieux, il nous faut analyser la démarche de Moshé lors de sa prière en faveur de Yéhochou'a. Comme nous le disions, Moshé emploie le nom « יה - *ya* » dans sa téfilah. Ce n'est pas la première fois que cette façon d'appeler Hachem est présente. La première mention de ce « demi-nom » fait suite au combat contre le peuple d'Amalek en sortant d'Égypte, lorsqu'Hachem déclare[7] :

וַיֹּאמֶר, כִּי-יָד עַל-כֵּס יָהּ, מִלְחָמָה לַיהוָה, בַּעֲמָלֵק--מִדֹּר, דֹּר

Et il dit: "Puisque sa main s'attaque au trône d'Hachem (littéralement de ya), guerre à Amalek de par Hachem, de génération en génération!"

6 Même si le **'Hida** apporte une justification à cela, nous allons aborder une autre approche.

7 Chémot, chapitre 17, verset 16.

Rachi commente : « *La main du Saint béni soit-Il s'est dressée pour jurer, par Son trône, qu'il y aura toujours guerre et haine contre Amalek. Et pourquoi le mot " trône " est-il écrit " כֵּס késs ", et non " כִּסֵּא kissé " [en entier] ? De même, pourquoi le nom de Hachem (Ya) est-il amputé de la moitié des lettres qui le composent ? Le Saint béni soit-Il a juré que Son Nom ne sera complet et Son trône complet que lorsque le nom de 'Amalek aura été entièrement effacé*[8]. »

Il apparaît que la démarche d'Amalek de s'en prendre à Israël alors même qu'il sortait d'Égypte ai engendré une diminution de l'expression du divin dans notre dimension. Cette restriction ne laisse plus aux deux dernières lettres de tétragramme, la possibilité de s'exprimer pleinement, le « ו - *vav* » et le « ה - *hé* » se retirent.

Rabbénou Bé'hay[9] apporte une explication particulièrement importante : « *À la lumière du Midrach, le Nom (divin) et le trône sont les sept attributs insinués dans les lettres " ו - vav " et " ה - hé " qui sont le trône de ce qu'il y a en haut. Ou nous pouvons dire " sa main s'attaque au trône d'Hachem (littéralement de ya) " car 'Amalek a envoyé sa main contre le trône de Ya, à savoir les lettres " ו - vav " et " ה - hé " qui sont le trône de " יה - ya " correspondant aux trois premières (séphirot) comme nous le savons. De ce fait, c'est une guerre d'Hachem contre 'Amalek de générations en générations...* »

Avant de poursuivre les propos du maître, il convient d'analyser ce qui a déjà été dit. Il apparaît que les lettres « ו - *vav* » et « ה - *hé* », sont le trône, le support des deux premières lettres du nom divin, le « י - *youd* » et le « ה - *hé* ». Il est alors intéressant de mettre en évidence une idée émergeant de ces informations. Les lettres à la base du « כס - *trône* » sont donc le « ו - *vav* » et le « ה - *hé* ». Lorsque l'ensemble forme un tout harmonieux alors, le trône divin est complet et s'exprime. Il n'est pas anodin de remarquer que l'alliage des lettres en question forme le mot « סוכה - *Souccah* ». Ce n'est qu'en présence de la Souccah et donc des lettres « ו - *vav* » et le « ה - *hé* » qui en sont le support,

8 Midrach Tan'houma.

9 Sur ce verset.

que le nom du Maître du monde s'exprime réellement.

Le maître poursuit alors : « *De plus, le mot " כס - trône " inclus une allusion aux sept nuées entourant le trône parce que justement il n'est pas écrit " כסא - trône " (avec la lettre " א - aleph ")... car lorsqu'Israël accomplissait la volonté d'Hachem, alors les nuées s'ouvraient en forme de " כ - Kaf " et lorsqu'ils ne se comportaient pas conformément à la volonté divine, alors elles se refermaient selon la forme du " ס - samekh ".* » Cela nous explique plus profondément la suppression du « א - *aleph* » du mot « כסא - *trône* » pour ne laisser que « כס - *trône* » car ce n'est que lorsque la « סוכה - *Souccah* » supporte un nom supérieur qui est « יה - *ya* », que le « א - *aleph* » témoignant de l'unité divine peut se manifester.

Ayant compris l'interaction entre 'Amalek et le trône céleste, nous pouvons orienter notre réflexion sur le rapport que cela crée avec Yéhochou'a. La première remarque à apporter à ce propos est de noter qui est nommé pour mener le combat contre 'Amalek, il s'agit bien évidement de Yéhochou'a. La Torah[10] précise un détail important de la confrontation :

וַיַּחֲלֹשׁ יְהוֹשֻׁעַ אֶת-עֲמָלֵק וְאֶת-עַמּוֹ, לְפִי-חָרֶב
Yéhochou'a a affaibli 'Amalek et de son peuple, à la pointe de l'épée.

Il s'agit d'une affaire que Yéhochou'a n'a pas terminée, elle est encore en cours. Ce combat devra se poursuivre en pénétrant la terre d'Israël, mais une confrontation préalable, plus discrète va avoir lieu. Le **Sfat Émet**[11] révèle que la faute du Veau d'Or est la conséquence de l'intervention d'Amalek dont la démarche a refroidi l'ardeur des hébreux. Sans cette dernière, jamais le peuple n'aurait fauté. Le maître explique alors que la suppression d'Amalek est une réparation de la faute du veau d'Or. Comme nos sages le suggèrent, le mot 'Amalek a la même valeur numérique que le mot « *Safek* » exprimant le doute. Ce peuple est celui ayant inséminé le doute dans le cœur des bné-Israël pour les conduire à vénérer une idole. C'est alors que se dessine un deuxième acte à cette erreur commise par les bné-Israël, et il s'agit précisément du moment où Moshé va envoyer les explorateurs visiter la terre d'Israël. Nous connaissons la triste conclusion de cet épisode qui se solde par l'interdiction pour l'ensemble de la génération de fouler la terre sainte. Cette punition est commentée par **Rachi**[12] sous un angle surprenant : « *Aucun d'eux n'est mort avant l'âge de soixante ans, raison pour laquelle a été décidée la durée de quarante ans, afin que ceux âgés de vingt ans atteignent la soixantaine. La première année [du séjour dans le désert] est incluse, bien qu'elle ait précédé l'envoi des explorateurs. L'idée en avait en effet germé [dans l'esprit de Hachem] dès la faute du veau d'or, mais Il a attendu que la mesure soit comble. C'est ce qui est écrit : " Et au jour où je me manifesterai – dans l'affaire des explorateurs – je me manifesterai auprès d'eux pour leur péché "*[13]. *Et d'ailleurs, le texte dit ici aussi :" vous porterez "vos crimes" "*[14] *, et non : " votre crime ". Deux crimes ont été commis, celui du veau d'or et celui des récriminations. Il leur a compté, dans le nombre des années de leur vie, une fraction d'année comme en valant une entière, et ceux qui avaient eu alors vingt ans sont morts dès qu'ils ont atteint l'âge de soixante*[15]. »

La faute des explorateurs est le prolongement de celle du Veau d'Or. Ou, sous un autre angle, l'exploration d'Israël offrait la possibilité aux hébreux de réparer leur erreur et d'entrer dans la terre promise alors même que l'idolâtrie qu'ils ont pratiqué devait les priver de cette récompense. En entrant dans la terre pour la visiter, les douze hommes sélectionnés devaient apporter une source de confiance au peuple, leur supprimer les doutes et les convaincre de la sainteté du pays. En d'autres termes, la confrontation avec le mauvais penchant se jouait sur le doute, sur 'Amalek. C'est précisément pourquoi Moshé n'invoque pas le nom complet d'Hachem en priant pour Yéhochou'a, car ainsi il fait l'allusion à son élève du travail à accomplir. Seules les deux lettres restantes du nom divin suite à

10 Chémot, chapitre 17, verset 13.
11 Sur Parachat Zakhor, année 635, ainsi que sur Pourim, année 636.
12 Bamidbar, chapitre 14, verset 33.
13 Chémot, chapitre 32, verset 34.
14 Verset 34.
15 Midrach Tan'houma.

l'affrontement contre 'Amalek sont présentes afin d'insister sur cette idée. Si en effet, les explorateurs étaient parvenus à revenir victorieux de cette visite, alors les hébreux auraient outrepassé la punition du Veau d'Or. Certes, Yéhochou'a n'est pas responsable de l'échec de l'expédition, seulement, elle n'est quoiqu'il en soit pas menée à terme. En ne parvenant pas à convaincre le peuple, en ne supprimant pas l'impact d'Amalek dans le monde, alors Yéhochou'a n'arrive pas à éradiquer l'idolâtrie conséquente au Veau d'Or. Il est alors en quelques sortes, dores et déjà coupable de n'avoir pas détruit le mauvais penchant pour l'idolâtrie, d'où les propos du **'Hida** justifiant la suppression de la lettre « י - *youd* » alors même qu'il n'a pas entamé la conquête d'Israël.

En allant plus loin, nous nous rendons compte que le changement opéré sur le nom de Yéhochou'a ne consiste pas en un simple ajout de la lettre « י - *youd* ». Moshé a voulu gravé le sujet de l'épreuve en Yéhochou'a et ce sujet n'est autre que « יה - *ya* ». Moshé ajoute donc un « י - *youd* » et un « ה - *hé* » sur le « ה - *hé* » déjà existant du nom de Hoché'a. Cela explique pourquoi c'est tantôt le « י - *youd* » et tantôt le « ה - *hé* » qui sont retirés. Nous comprenons également pourquoi la Guémara accuse Yéhochou'a de n'avoir pas dressé la Souccah, car elle est justement le support du trône d'Hachem qu'Amalek a souillé. En supprimant 'Amalek, Yéhochou'a aurait brisé l'idolâtrie dont il était la source et aurait rétabli le nom complet et le trône d'Hachem.

Il nous reste alors une question à éclaircir, celle de l'inaction de Moshé. Bien qu'en dehors d'Israël, nous avions expliqué que sa grandeur lui permettait d'occulter le problème lui offrant la possibilité d'agir à distance pour supprimer l'idolâtrie. Pourquoi ne l'a-t-il pas fait ?

Pour saisir l'attitude de Moshé, il nous fait mettre un point en évidence. L'intervention d'Amalek a atteint le peuple ressorti fragile. Cela signifie en d'autres termes, que les bné-Israël ont régressé suite à la confrontation. Nous comprenons alors qu'en se dirigeant vers le don de la Torah, avant même l'intervention d'Amalek, le nom et le trône du Maître du monde étaient complets. Et pourtant, l'histoire n'était pas encore terminée, le don de la Torah, la conquête d'Israël étaient les étapes suivantes du projet divin témoignant par là une chose évidente : il existe un niveau supérieur à atteindre que celui de la restitution du trône et du nom divin. Lequel ?

Nos sages enseignent[16] que si les bné-Israël avaient respecté le premier chabbat en sortant d'Égypte, aucune nation n'aurait jamais pu les dominer. Seulement le texte déclare[17] :

וַיְהִי בַּיּוֹם הַשְּׁבִיעִי, יָצְאוּ מִן-הָעָם לִלְקֹט; וְלֹא, מָצָאוּ

Or, le septième jour, quelques-uns du peuple allèrent à la récolte, mais ils ne trouvèrent rien

Suite à cette grave erreur, la Torah raconte[18] :

וַיָּבֹא, עֲמָלֵק; וַיִּלָּחֶם עִם-יִשְׂרָאֵל, בִּרְפִידִם

'Amalek survint et attaqua Israël à Refidim.

L'intervention d'Amalek et de façon plus générale, les différents exils que connaitra le peuple juif dans son histoire sont dûs à ce premier chabbat non respecté. Dans cette même suite d'idée, nos maîtres enseignent[19] : « *si les bné-Israël gardaient deux chabbatot consécutifs en respectant toutes les lois du chabbat, ils seraient immédiatement libérés.* » Initialement, un seul chabbat suffisait, il en fait maintenant deux, un pour rétablir l'état atteint en sortant d'Égypte et un deuxième pour franchir le cap que nous nous apprêtions à atteindre.

Revenons sur un développement que nous avions déjà abordé[20] pour le pousser plus loin.

Le midrach rapporte[21] : « *Pourquoi Hachem a béni le chabbat (plus que les autres jours de la semaine) ? Rabbi Bérékhia et Rabbi Dostaï disent : car il n'a pas de conjoint. En effet, le premier jour se lie au deuxième, le troisième au quatrième et le cinquième au sixième, tandis que le chabbat ne peut se lier à personne... Rabbi Chimone Bar Yo'haï enseigne : Le chabbat s'est adressé à Hakadoch Baroukh*

16 Traité Chabbat, page 118b.
17 Chémot, chapitre 16, verset 27.
18 Chémot, chapitre 17, verset 8.
19 Traité chabbat, page 118b.
20 Parachat Vayakel-Pékoudé, année 5781.
21 Béréchit Rabba, chapitre 11, paragraphe 8.

Hou en disant : Maître du monde, tous ont un conjoint, et moi je n'ai personne ! Hakadoch Baroukh Hou lui a alors répondu : l'assemblée d'Israël est ton conjoint. Lorsque les bné-Israël se sont tenus sur le Mont Sinaï, Hakadoch Baroukh Hou leur a dit : souvenez-vous de la chose que j'ai dit au chabbat : l'assemblée d'Israël est ton conjoint ! C'est ce qui est dit[22] *: " souviens-toi du jour du chabbat"* »

Cela amène à une explication intéressante de la guémara[23]: « *le feu ne prend que dans une maison où il y a profanation du chabbat* ». Avant d'aller plus loin dans notre développement il convient de préciser les choses. Nos sages ne sont absolument pas entrain d'affirmer que les demeures où le chabbat n'est pas respecté sont vouées à brûler, 'has véchalom. Il suffit de se rendre compte que beaucoup de juifs ignorants encore l'importance du chabbat ne peuvent le respecter sans pour autant voir leur maison en feu. S'il fallait comprendre les propos des sages de la sorte, alors il n'y aurait plus de personne ne respectant pas le chabbat tant elles seraient déjà mortes dans les flammes 'has véchalom. Il faut alors comprendre que nos maîtres viennent ici préciser que le chabbat constitue une protection contre les flammes et de fait, elles ne peuvent prendre dans une maison dès lors que le chabbat y est respecté. Par contre, une maison dans laquelle le chabbat n'est pas de vigueur est vulnérable à l'attaque des flammes.

Le **Ben Yéhoyada**[24] explique le sens à donner à cet enseignement de la guémara. Il est rapporté[25] : « *Rabbi Akiva a enseigné : l'homme et la femme, s'ils sont méritants, méritent de faire résider la présence divine parmi eux ; s'ils ne sont pas méritants, le feu les dévore* ». **Rachi** explique cette assertion. Le mot « איש *homme* » contient le « י - *youd* », première lettre du nom d'Hachem. De même, le mot « אשה - *femme* » contient le « ה - *hé* », deuxième lettre du nom divin. De fait, si le couple respecte Hachem, alors Il se tient à leurs côtés et son nom est gravé en eux. Par contre, si leur comportement repousse l'expression divine, alors Hachem se retire, et les deux lettres en question disparaissent, ne laissant dans les deux cas que le mot « אש - *feu* » dont la présence consumera le couple 'has véchalom. Au vu de ce que nous avons évoqué plus haut, il devient facile de faire le rapprochement avec le feu du chabbat lui-même le conjoint du peuple juif. Le non-respect des lois du chabbat engendre un problème de couple laissant place au feu. À l'inverse, son respect favorise l'expression divine dans la demeure au travers de l'expression du nom « י-ה ».

Cela met en place une implication liée à la délivrance. Le **Or Haïm Hakadoch** souligne[26] un enseignement du **Zohar** concernant la délivrance finale : de même que Moshé est celui qui nous a libérés de l'Égypte, de même, il est le roi Machia'h qui nous libérera de notre exil actuel. Cela se déduit du verset suivant[27] : « מַה-שֶּׁהָיָה,הוּא שֶׁיִּהְיֶה *Ce qui a été c'est ce qui sera* ». Les premières lettres de chaque mot ici en gras forment le nom « משה *Moshé* » . Le Machia'h, l'homme que nous attendons tant, chargé de nous affranchir définitivement de l'exil n'est autre que le plus grand homme de l'histoire, Moshé Rabbénou.

C'est là que l'enseignement sur les deux chabbatot prend un sens particulier. Nous évoquions la présence du nom divin « י-ה » dans le couple chabbat/Israël. Dès lors que cette relation se met en place, alors le « י-ה » s'exprime. Si cela est répété sur deux chabbatot successifs alors le nom est bissé pour former le mot « יהיה ». Cela nous renvoi justement à la phrase annonçant Moshé comme libérateur où nous disions « מַה-שֶּׁהָיָה, הוּא שֶׁיִּהְיֶה *Ce qui a été c'est ce qui sera* ». La dimension où Moshé s'exprimera est étrangement une double mention du nom qu'il laisse en dépôt chez Yéhouchou'a son élève. Qu'est-ce que cela témoigne ?

L'idée est finalement évidente. Le peuple régresse au contact d'Amalek et commet le Veau d'Or. Cette faiblesse est plus profondément du au manque du respect du Chabbat et il convient dorénavant de renforcer le peuple pour atteindre à nouveau la dimension de la sortie d'Égypte. Le seul homme qui n'est pas concerné, au dessus du lot, n'est autre que Moshé, littéralement absent lors de la faute du Veau d'Or. Cet homme n'est donc pas concerné par la réparation que doit vivre le

22 Chémot, chapitre 20, verset 8.
23 Traité Chabbat, page 119b.
24 Sur cette guémara.
25 Traité sotah, page 17a.
26 Dans Béréchit, chapitre 49, verset 11.
27 Kohélét, chapitre 1, verset 9.

peuple et ne peut donc supprimer ses conséquences. La suppression de l'idolâtrie n'est donc pas l'affaire de Moshé mais bien de celui qui prendra sa place à la tête des hébreux. Lui, ne peut plus présider le peuple, il est actuellement en décalage avec leur faiblesse. Il faut au préalable que le niveau initial soit reconstitué afin d'envisager un retour de Moshé. Dès lors, la dimension suivante, celle sensée être attente si 'Amalek n'était pas intervenu, pourra alors se manifester. De quelle dimension parlons-nous ?

Précisément de ce que disait nos sages en cas de respect du premier chabbat : aucune nation ne s'en serait prise aux hébreux, supprimant ainsi les quatre exils de l'histoire. Lorsqu'Amalek sera détruit, alors la première étape sera accompli, le trône d'Hachem s'exprimera pleinement et son nom redeviendra complet : « יהוה - *Hachem* ». Il nous faudra alors franchir une nouvelle étape, celle du deuxième Chabbat manifestant le deuxième « יה - *Ya* » en rapport avec l'arrivée de Moshé. Il s'agira de supprimer l'effet néfaste des quatre exils et alors d'exprimer une progression en correspondance. Sous forme numérique, il s'agit de révéler le nom divin au dessus de ces quatre forces du mal. En d'autres termes, si le nom « יהוה - *Hachem* » a pour valeur numérique 26, il devra dans le futur atteindre la somme de 30. Comment cela se traduit-il ?

Comme nous l'exprimions plus haut, les lettres « ו - *vav* » et « ה - *hé* » sont le support des lettres « י - *youd* » et « ה - *hé* ». Le **Arizal**[28] révèle que les lettres de support que sont le « ו - *vav* » et « ה - *hé* » sont temporaires et finiront par elles-même devenir un « י - *youd* » et « ה - *hé* » faisant du nom d'Hachem « יהיה *Yiyé* » en rapport avec le secret contenu dans la prophétie de Zékharia[29] :

וְהָיָה יְהוָה לְמֶלֶךְ, עַל-כָּל-הָאָרֶץ; בַּיּוֹם הַהוּא,**יִהְיֶה יְהוָה** אֶחָד--
וּשְׁמוֹ אֶחָד

Hachem sera roi sur toute la terre; en ce jour,
Hachem sera un et unique sera son nom.

Les mots en gras peuvent-être compris « יהיה *Yiyé* » sera en lieu et place de « יהוה - *Hachem* ». Lorsque les exils seront terminés, le nom « יהוה - *Hachem* » de valeur 26, atteindra la valeur affranchit des quatre exils qui le bride pour devenir « יהיה *Yiyé* » équivalant à 30.

C'est là, un des secrets de la Souccah dans laquelle nous allons entrer prochainement. Il s'agit de s'extraire de ce monde pour enter sous les ailes de la Chékhina, la présence divine chargé de nous conduire vers une expression pleine du divin, celle où le mal est supprimé. Dans cet état, Moshé, symbolisé par « יהיה *Yiyé* » viendra exprimer aux hommes, la dimension divine absolue dont il a le rôle d'acheminer sur terre.

Yéhi ratsone qu'au lendemain de Kippour, nos téfilot ait été écoutées et qu'enfin nous puissions vivre ces instants.

Chabbat Chalom.

Y.M. Charbit

Pour dédicacer ce dvar torah léélouï nichmat, ou pour la santé et la hatsala'ha d'un proche, contactez-nous par mail : yamcheltorah@gmail.com

28 Otsrot 'Haïm, Cha'ar Habroudim, chapitre 3, page 18b, tel qu'expliqué par le MatoK Midévach, page 257 de son édition.

29 Chapitre 14, verset 9.

Ce feuillet nécessite la guénizah. Ne pas porter durant chabbat !